ARRÊTÉS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres
34380

N°91/2017

Objet : Arrêté permanent d'interdiction de tourner à gauche -

Le Maire de la Commune de Saint Martin de Londres,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212.1, L.2212.2, L.2213.1, L.2213.2 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.110.1, R.110.2, R.110.5, R.110.8, et R.411.25 à 28,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 4e partie – signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 07 juin 1977 et modifiée le 6 novembre 1992,

Considérant que par mesure de sécurité sur la route départementale n°122, il convient de prévenir les accidents de la circulation au carrefour de cette voie avec la voie communale dénommée ZAC le Domaine du Moulin notamment à cause du manque de visibilité,

ARRETE

Article 1 :
Il est instauré au carrefour de la voie départementale n°122 dénommée Route du Pic Saint Loup avec la voie communale dénommée ZAC le Domaine du Moulin, une interdiction de tourner à gauche pour les usagers circulant dans le sens ZAC le Domaine du Moulin - D122 Route du Pic Saint Loup.

Article 2 :
La signalisation règlementaire, conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle – 4e partie- signalisation de prescription, sera mise en place à la charge de la commune de Saint-Martin-de-Londres.

Article 3 :
Les dispositions définies par l'article 1 prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 :
Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5:
La Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint Martin de Londres, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Martin de Londres et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Martin de Londres, le 05 AVR. 2017
Le Maire
Jean-Louis RODIER.

MAIRIE DE SAINT-MARTIN DE LONDRES 34 (Hérault)

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540332 - 09/10 Fabrègue duo